

Modes de paiement

Le client paie par :

- espèces ;
- débit de compte ;
- carte bancaire ;
- ou tout moyen de paiement accepté par les Partenaires de la DGI

Coût du service

Le service de paiement de la vignette sur les réseaux externalisés sera supporté par le contribuable.

Le coût du service varie selon le canal utilisé :

- GAB : 5,50 DHS TTC
- E-banking et mobile-banking : 5,50 DHS TTC
- Internet : 12 DHS TTC;
- Espèces (agences bancaires et points de paiement) : 23 DHS TTC (y compris les droits de timbre)